


Réaliser l'audit énergétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives

 Bureaux d'études, ingénieurs conseils et consultants en thermique du bâtiment, experts en rénovation énergétique



Objectifs

- Acquérir la méthodologie de réalisation d'un audit énergétique pour tous les types de bâtiments (résidentiels et non résidentiels) selon les normes NF EN 16247-1 et -2.
- Devenir référent technique pour la qualification « RGE Etudes - Mention audit énergétique des bâtiments »
- Réaliser des audits conformes à la réglementation pour les bâtiments tertiaires et logements collectifs
- Connaître et préconiser quelques-unes des meilleures techniques disponibles en rénovation
- Rédiger un rapport d'audit énergétique
- Restituer de façon pédagogique et argumentée au maître d'ouvrage.

Durée

3 jours / 21 heures : soit e-learning 7 h (à réaliser en amont de la partie en visio ou présentielle) + visio formation ou présentielle 14 h

Prérequis aucun

Méthodes pédagogiques et évaluation

Exposés, démonstration, questions-réponses, échanges d'expériences, études de cas, film pédagogique.

Quiz de validation des acquis en fin de formation

Formateurs

Formateurs APEE qualifiés (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande) et experts partenaires identifiés

Indicateurs de résultats

Depuis 2022 : près de 70 stagiaires formés sur l'audit énergétique. Taux de satisfaction : 90%

Partenaire



Programme

Formation conforme aux exigences de formation des référents techniques pour l'obtention des **qualifications OPQIBI 19.05, AFNOR 01A** ou **LNE**, signes de qualité **RGE**.

Le/la référent(e) technique doit justifier d'un niveau de diplôme et/ou d'expérience dans le domaine. Consultez votre organisme de qualification.

SEQUENCE 1

- Maîtriser les éléments du contexte environnemental
- Comprendre et appliquer le contexte réglementaire et normatif de l'audit énergétique (obligations de réaliser un audit, NF EN 16247-1 et EN 16247-2...)
- Sur un cas pratique : audit documentaire, analyse des factures, préparation de la visite sur site et prise en main un logiciel d'audit énergétique (méthode de calcul non réglementaire spécifique à l'audit)

SEQUENCE 2

- Comprendre les exigences des différents maîtres d'ouvrages
- Réaliser et exploiter un questionnaire occupant
- Utiliser les instruments de mesure pour l'audit énergétique
- Réaliser le bilan énergétique d'un bâtiment et des installations techniques,
- Recollement avec les consommations réelles,
- Réaliser une simulation énergétique de travaux de Rénovation

SEQUENCE 3

- Optimiser le coût des travaux et intégrer les aides financières
- Rédiger un rapport d'audit conforme à la réglementation et aux besoins des MOA
- Présenter de façon pédagogique et attractive les résultats d'audit
- Se positionner sur le marché : évaluer le coût de sa prestation d'audit et valoriser ses prestations complémentaires.

Renseignement & inscription

Contact : Chargé(e) de formation APEE - 02.90.09.31.31 - contact@apee.fr

Modalités d'inscription et délai d'accès :

Consultez nos [Conditions Générales de Vente](#)

Accessibilité : si besoin d'aménagement spécifique pour suivre nos formations (accès à nos locaux, handicap ou toutes autres difficultés), merci de nous en faire part lors de votre inscription.